

OS par ordre protocolaire	Thématique	N° question	Questions
5-FO	Déménagement	1	Avenir des "GT relocalisation relatifs aux sites de l'AC" (les travaux et déménagements sont toujours nombreux et les questions et inquiétudes multiples ) <b>Ils sont maintenus, prochaine réunion le 21 juin (attention avec le CSA)</b>
5-FO	Informatique	2	Qualité des SI et des réseaux ( outils informatiques, wifis, accès à internet, visioconférences,...) Varenes bénéficie d'une couverture complète Vaugirard bénéficie d'une couverture en salle de réunion et à proximité. OS : le 4 <sup>ème</sup> étage B n'est pas équipé.  Vivioconférences : une centaine de salles équipées en AC, l'équipement cible est atteint. La prochaine étape sera d'équiper en unités centrales pour les rendre indépendants + manuel opérateur dans chaque salle.  OS : à la DGAL, les agents ont beaucoup de problèmes pour se connecter au réseau chaque jour. Problème des systèmes de visio nécessitant une déconnexion du VPN. Le fait que les licences Webex soient limitées (aux chefs de bureau) posent problème. Pourquoi ne pas donner accès à d'autres outils ? <b>La limitation pour Webex est essentiellement budgétaire.</b> <b>Le problème de réseau à la DGAL sera expertisé.</b>
5-FO	Informatique	3	Mise à disposition d'un logiciel de parapheur électronique adapté (chaque direction de l'AC développe des validations par mail, mais aujourd'hui, n'est-il pas grand temps de gagner en efficacité et en cohérence ? <b>Un cadrage sera partagé entre l'AC et les DRAAF, étude ne 2023, mise en œuvre en 2024</b>
4-UNSA	Organisation AC	4	Bureau de l'immobilier à Auzeville : <b>Déjà traité en séance</b>  La décision du 5 décembre 2022 portant organisation du SG du MASA évoque le bureau de l'immobilier et de la logistique d'Auzeville. Actuellement, ce bureau n'existe pas et apportera des améliorations de fonctionnement.. A quelle échéance ce bureau sera constitué ? Quand seront publiés les fiches de mobilités ? Quelle articulation utilisateurs/MOE/MOA entre la SDLP et le SNUM/DPH (plus particulièrement le bureau infrastructure et le bureau des plateformes applicatives) ? Ces deux bureaux ont un rôle sur les outils numériques de gestion bâtementaire et de gestion des accès sécurisés, surtout côté data-center.

<b>2-Alliance du trèfle</b>	Restauration	5	<p>1- Restauration pour les agents à Auzeville : Actuellement, la restauration proposée aux agents sur le site d'Auzeville repose sur la cantine du Lycée Agricole. Celle-ci est gérée par l'ENSFEA, mais le Conseil régional devrait en reprendre la gestion pour le fonctionnement et les locaux. S'agissant d'une cantine scolaire, il n'y a pas de subvention ministérielle en faveur des agents. Les repas sont chers et de qualité médiocre. Seuls 15% des agents optent pour cette solution.</p> <p>L'Alliance du Trèfle demande à ce que la commission restauration, qui n'a plus été rassemblée depuis 2020, se réunisse pour informer les agents de la situation et pour s'assurer du respect des objectifs gouvernementaux en matière de restauration collective, issus de la loi Egalim et Cliamt et résilience. Le gouvernement fait de la politique de l'alimentation un moteur de réduction des inégalités sociales et un vecteur de santé publique et de transition écologique.</p> <p>* Si l'administration et le Conseil régional s'accordent pour faire perdurer l'accès de la cantine aux agents, le ministère subventionnera-t-il les repas ? comment s'assurera-t-il du respect des lois "Egalim" et "Cimat et résilience" ?</p> <p>* Si la négociation échoue ou en l'absence de subvention du ministère, peut-on prévoir de recourir au système de tickets-restaurant ?</p> <p><b>L'administration est informée depuis 2 mois, a pris l'attache du CR pour qu'il accepte de garder les fonctionnaires. La salle de restauration rénovée est très utilisée. Le CR n'a pas fermé la porte. Sur une éventuelle subvention, si le CR prend en charge, la subvention n'est pas possible.</b></p>
<b>4-UNSA</b>	Restauration	6	<p>Restauration à Auzeville : L'offre de restauration à l'ENSFEA se termine le 7 juillet. Le BAGT a entamé des démarches auprès du conseil régional pour que les agents des services centraux d'Auzeville puissent bénéficier d'une offre de restauration à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Dans le cas où cette demande n'aboutirait pas, quelles solutions sont envisagées ? Certains agents sollicitent le bénéfice de tickets restaurant.</p> <p><b>Cf réponse supra</b></p>
<b>3-Elan commun</b>	RH	20	<p>Suite à la déclaration intersyndicale faite au dernier CSA M concernant une situation critique au SNUM, il est important de renforcer les moyens notamment en temps pour assurer la santé et sécurité au travail des agents.</p> <p>L'article 2 de l'arrêté du 15 juin 2022, fixant le contingent annuel d'autorisations d'absence des membres des formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de la fonction publique de l'État, permet de majorer le contingent pour autorisation d'absence.</p> <p>L'administration ne peut ignorer que la Formation Spécialisée-SSCT de l'AC couvre un grand nombre de sites dispersés sur au moins deux départements (Site de Toulouse et sites Parisiens).</p> <p>L'Élan commun demande de publier un arrêté permettant l'activation de cette majoration.</p> <p><b>L'administration reviendra en CSAM avec des propositions.</b></p>
<b>0-intersyndicale</b>	RH	21	<p>Médecine de prévention : Depuis le mois de décembre, l'administration du MASA a mis fin au contrat qui la liait à l'association Prévaly qui assurait notamment le suivi des agent.es du SNUM sur la partie médecine de prévention, de leur santé et sécurité au travail, le SSP et le Bureau des Affaires générales de Toulouse sont également concernés.</p> <p>Nous craignons que la résiliation de ce contrat n'amplifie encore les problèmes relevés sur la santé et la sécurité au travail des agent.es et cela dans un contexte où de nombreux agent.es sont déjà en souffrance dans leur travail et alors qu'ils dépendaient du suivi de ce prestataire.</p>

			<p>Pouvez-vous expliquer les motifs qui ont conduit à la résiliation du contrat ?</p> <p>Y a-t-il eu une évaluation de l'efficacité des prestations de l'association de médecine de prévention Prévaly en lien avec la fin de ce contrat ? Comment l'administration prévoit-elle de garantir la continuité du suivi et du soutien pour les agent.es du SNUM ?</p> <p>Quelles mesures de remplacement sont mises en place pour répondre aux besoins de santé des agent.es en souffrance ? Y a-t-il un nouveau prestataire de service pour assurer aux agent.es du SNUM une médecine de prévention, quelle autre solution est envisagée à très court terme compte tenu de la situation du SNUM ?</p> <p><b>Le marché a été déclaré infructueux donc plus de médecine de prévention. Néanmoins, des démarches sont en cours. Très peu d'attractivité sur les postes de médecine de prévention. La SG précise que le manque de médecins est général. Les agents étaient suivis jusqu'au mois de décembre 2022.</b></p> <p><b>ADT : fait valoir que des personnes sont en détresse et n'ont pas de médecins. Cela fait 18 mois que l'on alerte.</b></p>
<b>0-intersyndicale</b>	RH	22	<p>Mener à bien les missions du SNUM :</p> <p>Nous souhaitons obtenir des éclaircissements sur les mesures prises pour faire face aux problèmes liés aux ressources humaines et aux outils informatiques produits par le SNUM et pour répondre aux préoccupations des agent.es de ce service qui ont à coeur de mener à bien leur missions et qui se soucient de l'efficacité des outils mis à disposition de leurs collègues du ministère et plus largement pour l'action du service public.</p> <p>Pouvez-vous nous indiquer les mesures qui vont être prises pour remédier aux nombreux postes vacants dans le service, aux départs et à la perte de sens exprimés au sein du SNUM ?</p> <p>Quel plan d'action va-t-il être mis en place pour mettre fin aux difficultés de recrutement que le SNUM rencontre actuellement ?</p> <p>Une mission d'expertise peut-elle être conduite pour évaluer les problèmes récurrents et pour améliorer l'organisation du service ?</p> <p>Existe-t-il des capacités d'investissements et une réflexion pour appuyer le travail des agent.es du SNUM et leur permettre de mettre en production des outils informatiques adaptés aux besoins des utilisateurs finaux ?</p> <p>Article 4 - DINUM : Des audits de la Dinum sur plusieurs systèmes d'information métier sous la responsabilité du Snum sont en cours. Quelles sont les motivations de ces audits ? Quelles sont les préconisations déjà rendues par la Dinum ? Quel plan d'actions est déjà mis en place ? Les représentant.es du CSA AC et du CSA M souhaitent être informé régulièrement des avancées de ces enquêtes.</p> <p><b>Une réunion spécifique avec la SG va avoir lieu.</b></p>
<b>1-CFDT</b>	RH-Carières	7	<p>Entretien professionnel</p> <p>La campagne des entretiens professionnels vient de s'achever. Esteve est désormais fermé. La CFDT demande un bilan de la réalisation des entretiens professionnels direction d'administration centrale et par service.</p> <p>Que se passe-t-il lorsqu'un agent n'a pas d'entretien professionnel et plus particulièrement pour la modulation du CIA ?</p> <p><b>55% des entretiens initiés sont complètement signés début mai. Pour les personnes qui n'auraient pas eu l'entretien, rien n'empêche de faire l'entretien mais pas dans Esteve. Un bilan complet sera transmis.</b></p> <p><b>Le montant du CIA doit être corrélé à l'atteinte des résultats. Une notification préalable est faite à l'agent qui</b></p>

			<b>peut demander un entretien.</b>
<b>1-CFDT</b>	RH-Dialogue Social	8	<p>Organisation du travail</p> <p>Depuis de nombreuses années, la CFDT constate dans l'ensemble de l'administration centrale une dégradation des conditions de travail des agents liées aux missions qui ne cessent d'augmenter et des effectifs sous dimensionnés. Beaucoup d'agents sont en difficulté et les situations de détresse au travail et de burn out se multiplient.</p> <p>Par ailleurs, nous avons des retours d'agents qui travaillent le soir et le WE et ce, sur des périodes très longues. Il est demandé à certains agents de participer à des réunions en visio alors qu'ils sont en congé, ou encore à des réunions qui démarrent à 19 h, sans compter les mails de leur hiérarchie reçus à 23h ou à 5h du matin.</p> <p>La CFDT demande qu'une réflexion soit menée en GT avec les organisations syndicales à ce sujet selon les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revue de missions, définition des priorités, organisation du travail</li> <li>- Mise à jour de la charte des temps et définition des modalités d'application de la charte des temps, sans oublier la gestion de l'utilisation des téléphones portables qui ne signifie pas que les agents sont joignables 7J/7J et 24h/24h.</li> <li>- Déploiement et mise en œuvre du plan managérial en administration centrale, notamment pour mobiliser les encadrants sur le sujet du management.</li> </ul> <p><b>D'accord pour le GT, mais on attend les résultats du baromètre social.</b></p>
<b>5-FO</b>	RH-Dialogue Social	9	<p>Traitement des sujets qui relevaient des CTS des directions de l'AC (Il y avait plus d'une dizaine de CT et CTS pour l'ensemble de l'AC avant les dernières élections)</p> <p><b>Traité en séance</b></p>
<b>1-CFDT</b>	RH-frais professionnels	10	<p>Frais de déplacement</p> <p>De nombreux agents nous remontent des difficultés pour organiser leurs déplacements avec GLOBEO, avec des ordres de mission signés peu de temps avant le déplacement, des difficultés pour trouver des hôtels sur globeo et un délai important pour être indemnisé des frais de déplacement, au point que certains agents ne souhaitent plus faire de déplacement. De même, Les inspecteurs de l'enseignement agricole engagent des sommes importantes allant jusqu'à 3000 à 4000 euros et le délai de remboursement est de 2 à 3 mois, ce qui n'est pas sans difficulté sur des sommes aussi importantes.</p> <p>Quelles solutions peuvent être apportées à ces agents pour faciliter les déplacements ?</p> <p>De même, les inspecteurs de l'enseignement agricole n'ont plus accès à la 1ère classe pour leurs déplacements et ce, alors qu'ils passent plus de 20 jours par an dans les transports. La première classe leur confère des conditions de travail leur permettant de rédiger leur rapport d'inspection et préparer leurs inspections et ce, en toute discrétion, dans un contexte où les missions exceptionnelles se multiplient.</p> <p>Les inspecteurs ont demandé un échange avec la secrétaire générale qui est resté sans réponse. Est-il prévu de leur répondre ?</p> <p><b>Globeo n'a pas anticipé l'augmentation de la charge de travail due à la reprise de l'activité. La direction des achats de l'État a convoqué le DG de Globeo à ce sujet. Le SG essaie de traiter au mieux les demandes des agents. Les agents peuvent disposer du <b>dispositif d'avance</b> lorsque l'OM est déposé suffisamment en avance. Pour l'accès à la première classe, la DGAFP n'autorise plus la première classe (sauf RQTH, qui ne subissent</b></p>

			<b>pas le surtarif).</b>
<b>1-CFDT</b>	RH-GPEEC	11	<p>Rapport social unique</p> <p>Le dernier bilan social a été présenté au CT-AC du 15 avril 2021 et faisait un bilan sur les effectifs mais ne comprenait pas tous les éléments du bilan social attendu dans le rapport social unique. Au regard des alertes dont nous sommes destinataires en tant qu'organisation syndicale, la CFDT demande les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan des effectifs (corps, grade, contractuels,...) par direction d'administration centrale et par service</li> <li>- Bilan chiffré des mobilités par directions d'administration centrale et par service</li> <li>- Bilan chiffré des arrêts maladie par directions d'administration centrale et par service</li> <li>- Bilan chiffré du nombre d'agent ayant perçu un même fourchette de montant de CIA par tranche de 10 %</li> </ul> <p>La CFDT demande que le rapport social unique complet pour l'année 2021 et 2022 soit présenté au prochain CSA-AC, conformément aux articles L. 231-1 à L. 231-4 et L. 232-1 du CGFP et au décret Le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020.</p> <p><b>Les documents sont prêts et seront présentés en CSA-M, et mises à disposition via un outil informatique, mais le travail est conséquent (172 données)</b></p>
<b>1-CFDT</b>	RH-GPEEC	12	<p>Attractivité des postes en administration centrale</p> <p>Les directions d'administrations centrales rencontrent de plus en plus de difficultés pour recruter des agents en administration centrale. Les raisons sont multiples : le coût de la vie prohibitif et l'inflation, les problèmes de transport, les délais de traitement de l'arrivée des agents, l'ambiance de travail, ... Le télétravail permet dans certains cas d'améliorer l'attractivité des postes en AC mais c'est très dépendant de sa mise en œuvre.</p> <p>La CFDT demande qu'une réflexion soit menée en GT avec les organisations syndicales à ce sujet afin de définir un plan d'actions pour renforcer l'attractivité de l'administration centrale.</p> <p><b>Proposition de mettre en place un GT ad hoc dans lequel seront présentées des propositions.</b></p>
<b>1-CFDT</b>	RH-GTA	13	<p>Application de l'accord télétravail en administration centrale</p> <p>L'application de l'accord télétravail montre de nombreuses disparités entre directions d'administration centrale, voire même entre des bureaux au sein d'une même direction. Très peu d'agents ont 3 jours de télétravail par semaine.</p> <p>La CFDT s'interroge sur ces pratiques différentes et demande une clarification des règles d'attribution des jours de télétravail.</p> <p><b>Un comité de suivi sera programmé au mois de juin.</b></p>
<b>1-CFDT</b>	RH-GTA	14	<p>Plages horaires élargies</p> <p>A ce stade, les plages horaires élargies ont été mises en place en cas de canicule, grèves de transport, ou toute autre situation exceptionnelle, Certains jours de grève ont bénéficié des horaires élargis mais ce n'est pas systématique. Or, pendant l'été, beaucoup d'agents arrivent avant 7 h 30 en raison des difficultés rencontrées dans les transports franciliens (travaux, lignes fermées, moins de métro et RER,...). D'après une première enquête, 15 à 20 % des agents sondés sont concernés par une arrivée avant 7h30 l'été.</p> <p>La CFDT demande la mise en place des horaires élargis du 15 juin au 15 septembre afin de permettre aux agents de s'adapter à ces contraintes de plus en plus fortes en Ile de France.</p>

			Oui, en fonction des situations. Il faut veiller aux plages pendant lesquelles tous les agents sont présents.
5-FO	RH-GTA	15	<p>Possibilité de déclarer son temps de présence dans Equitime avant 8h (pourquoi les agents matinaux sont pénalisés contrairement aux agents tardifs restant jusqu'à 20h)</p> <p><b>ADT : il n'y a pas de refus de la plage fixe 9h30 à 16h30. La question est de savoir pourquoi on peut être présent 3h30 après, mais pas 2h30 avant ?</b></p> <p><b>De toute façon, ces agents qui n'ont pas le choix, viennent à 7h00 sans que ce temps ne puisse être pris en compte.</b></p> <p><b>SG : le sujet est noté</b></p>
2-Alliance du trèfle	RH-Télétravail	16	<p>Demande d'un état des lieux précis sur la mise en place du télétravail</p> <p>* L'Alliance du Trèfle demande à ce que soit présenté, par exemple au sein du groupe de travail idoine qui doit se réunir le 13 juin, un état des lieux précis et complet de la mise en oeuvre du télétravail.</p> <p>Il sera nécessaire de distinguer les données relevant des agents en administration centrale de celles relevant des agents en services déconcentrés. Il devra être précisé le nombre de jours accordés, le nombre de jours fixe, le nombre de jours flottants, la périodicité de ces jours (hebdomadaires, mensualisés..), etc.</p> <p><b>CF le comité de suivi</b></p>
1-CFDT	Travaux	17	<p>Parking vélo à Varenne</p> <p>Les agents sont de plus en plus nombreux à venir à vélo à Varenne et nous nous félicitons des efforts faits pour l'environnement, que nous encourageons encore à renforcer. Le parking prévu à cet effet est actuellement en travaux mais était sous dimensionné par rapport au nombre de vélos. Qu'est-il prévu de mettre en place pour les vélos ? Pour quelle volumétrie ? Les vélos seront-ils à l'abri de la pluie ?</p> <p><b>Les travaux sur la cour 2 sont en cours, des places provisoires sont disponibles. Seront prévus par la suite (cour 4) des places dans les parkings à Varenne et Barbet de Jouy.</b></p>
1-CFDT	Travaux	18	<p>Point travaux et déménagement</p> <p>Le GT travaux d'administration centrale prévu dans la feuille de route sociale n'a pas été réuni. Nous recevons de nombreuses questions sur les déménagements à venir à l'issue des travaux du bâtiment C et l'avenir des agents qui sont actuellement sur le site de Maine. Ce sujet est source d'inquiétudes pour les agents qui s'inquiètent de leurs futures conditions de travail. Pourriez-vous nous donner des informations à ce sujet ?</p> <p><b>Lorsque les travaux du bâtiment C seront terminés, les agents du site de Maine devront déménager.</b></p> <p><b>Différentes hypothèses sont à l'étude (154 postes)</b></p>

<b>2-Alliance du trèfle</b>	Travaux	19	<p>Travaux de la cour intérieure à Varenne, devant l'hôtel du ministre Ces travaux sont très bruyants et perturbent certains agents, gênés par le bruit mais aussi la poussière. Les fenêtres ne peuvent pas être ouvertes dans ces conditions.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Est-il possible d'avoir une date prévue d'achèvement de ces travaux ?</li><li>* Ne serait-il pas envisageable d'octroyer aux agents demandeurs des jours de télétravail exceptionnels pour ceux qui subissent le plus ces nuisances ?</li></ul> <p><b>Cour N° 2 : bruits liés à la démolition de la dalle de béton. Fin des travaux prévu fin juin. Les agents sont prévenus pour qu'ils puissent faire du télétravail le cas échéant.</b></p>
-----------------------------	---------	----	--